

TROPHEES JEAN-PAUL SAUTHIER

Présentation



PRESENTATION GENERALE

La Fédération Française de Hockey est très attachée au travail qui est réalisé par ses structures en termes de développement. Depuis 2010, la FFH récompense chaque année le « club de l'année », le « jeune club de l'année », le/la « bénévole de l'année » et le/la « dirigeant(e) de l'année » lors de son Assemblée Générale. A partir de l'Assemblée Générale 2017, les catégories de récompenses seront revues. Elles mettront désormais à l'honneur un club ayant organisé une action en concordance avec les valeurs de la Fédération Française de Hockey et répondant aux critères de 3 catégories :

1. Le trophée club
2. Le trophée espoir féminin
3. Le trophée espoir masculin

TROIS TROPHEES JEAN-PAUL SAUTHIER

1. Trophée Club

a. Présentation

Le Trophée Jean-Paul Sauthier Club récompense un club affilié à la Fédération Française de Hockey ayant mis en place des actions en cohérence avec les valeurs de la Fédération, à savoir :

- Ouverture
- Fair-play
- Convivialité
- Respect
- Tolérance

Ce trophée porte le nom de Jean-Paul Sauthier, en hommage à l'ancien joueur du Lyon Olympique Universitaire, qui fut gardien de but de l'Equipe de France lors des Jeux Olympiques de Mexico en 1968 et de Munich en 1972. Jean-Paul Sauthier était un homme droit, qui a toujours prôné l'esprit sportif et les valeurs qu'il véhicule. Ce trophée vient récompenser une structure fédérale ayant accompli une ou plusieurs actions en lien avec les valeurs sus-citées au cours de l'année 2016, provoquant une dynamique de développement et d'intérêt autour de ce club.

b. Dépôt d'un dossier de candidature

Vous souhaitez déposer un dossier de candidature ? N'hésitez pas à remplir l'enquête envoyée par la FFH à l'ensemble des clubs français en détaillant au maximum vos actions majeures, pour décrocher le trophée Jean-Paul Sauthier, qui sera remis au club lauréat lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Hockey, face à toute la famille du Hockey français.

Pour déposer candidature, cliquez sur le lien suivant : <https://goo.gl/forms/iW2ryB1TpBkTtKtr2>

Pour toute question sur la procédure à suivre, n'hésitez pas à contacter Geoffrey Devanlay (geoffrey.devanlay@ffhockey.org), en charge du développement à la Fédération Française de Hockey.

c. Mode de scrutin

Pour définir quel club aura l'honneur d'être titré et mis à l'honneur à l'Assemblée Générale nationale, chaque dossier déposé auprès de la Fédération sera étudié et analysé par un jury. Ce jury est composé de 2 membres de la Commission Nationale de Développement, de 2 membres de la Commission Nationale des Juges et Arbitres, de 2 membres de la Commission Sportive Nationale, de 2 membres du Bureau de la FFH, de Patrick et Grégory Sauthier, fils de Jean-Paul Sauthier. Ce jury présélectionnera quelques dossiers qui seront soumis aux votes des licenciés de la FFH. Chaque licencié(e) devra se munir de son numéro de licence et ne pourra voter qu'une seule et unique fois. Si un licencié vote plusieurs fois, ses votes seront considérés comme nuls. Le jury tiendra compte de l'avis exprimé par les votes des licenciés pour définir le vainqueur du Trophée Jean-Paul Sauthier club.

d. Récompense

Le club vainqueur du Trophée Jean-Paul Sauthier se verra remettre un bon d'achat d'une valeur de 3 000 € délivré par Sport Access, partenaire de la FFH, pour récompenser les actions menées et ainsi favoriser la poursuite de telles opérations de développement en lien avec les valeurs de la Fédération Française de Hockey (offre non valable sur les produits des marques OBO et BRABO ni sur les produits dérivés logotés FFH)

Exemples d'actions susceptibles d'être récompensées : événement type « Amène ta copine », campagne de recrutement féminine, création de sections loisirs féminines, représentation féminine dans les instances dirigeantes, promotion et pratique du Hockey dans les zones carencées (Quartiers Politiques Prioritaires de la Ville, Zone de Revitalisation Rurale etc...), développement du Hockey en milieu carcéral, mise en place d'une session d'aide aux devoirs à la fin de l'entraînement des jeunes...

2. Trophée de l'espoir féminin

a. Présentation

La Fédération Française de Hockey a conscience de l'importance de l'émergence de talents dès le plus jeune âge. C'est pourquoi elle a décidé d'instaurer un trophée récompensant une jeune fille impliquée dans le Hockey, licenciée dans les catégories U19 et inférieures. Cette jeune fille sera récompensée pour son dévouement et son engagement pour le développement de son club. Voici les domaines d'intervention pour lesquels une jeune fille est habilitée à recevoir le Trophée de l'espoir féminin du Hockey Français :

- Sportive assidue, la joueuse est un pilier de son équipe et présente un potentiel évident de sélection pour les collectifs nationaux pour les prochaines années
- Jeune arbitre, la jeune fille œuvre pour le développement de l'arbitrage français via ses prestations encourageantes sur les terrains
- Jeune encadrante, la jeune fille prend sous son aile une équipe de l'école de hockey de son club, prenant goût pour la fonction. Peut-être le futur sélectionneur d'une équipe de France ?

b. Dépôt d'un dossier de candidature

Vous connaissez un profil susceptible d'être récompensé ? N'hésitez pas à recommander sa candidature à son club afin qu'il remplisse l'enquête envoyée par la FFH en détaillant au maximum pourquoi cette jeune fille peut décrocher le trophée de l'espoir féminin, qui lui serait remis (ou à son club) lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Hockey, face à toute la famille du Hockey français.

Pour déposer candidature, cliquez sur le lien suivant : <https://goo.gl/forms/kUKxjcoys3F1zR5y2>

Pour toute question sur la procédure à suivre, n'hésitez pas à contacter Geoffrey Devanlay (geoffrey.devanlay@ffhockey.org), en charge du développement à la Fédération Française de Hockey.

c. Mode de scrutin

Pour définir quelle jeune fille aura l'honneur d'être titrée et mise à l'honneur à l'Assemblée Générale nationale, chaque dossier déposé auprès de la Fédération sera étudié et analysé par un jury. Ce jury est composé de 2 membres de la Commission Nationale de Développement, de 2 membres de la Commission Nationale des Juges et Arbitres, de 2 membres de la Commission Sportive Nationale, de 2 membres du Bureau de la FFH, de Patrick et Grégory Sauthier, fils de Jean-Paul Sauthier. Ce jury présélectionnera quelques dossiers qui seront soumis aux votes des licenciés de la FFH. Chaque

licencié(e) devra se munir de son numéro de licence et ne pourra voter qu'une seule et unique fois. Si un licencié vote plusieurs fois, ses votes seront considérés comme nuls. Le jury tiendra compte de l'avis exprimé par les votes des licenciés pour définir le vainqueur du Trophée Jean-Paul Sauthier de l'espoir féminin.

d. Récompense

La personne vainqueur du Trophée de l'espoir féminin se verra remettre un maillot de l'équipe de France féminine, qu'elle aura l'occasion de faire dédicacer par les joueuses de l'équipe de France en assistant à une demi-journée du stage de préparation des Bleues. Ce moment sera entièrement financé par la FFH pour la gagnante et son représentant légal. Tout pour que la lauréate reparte de ce voyage au cœur de la vie des Bleues avec des étoiles plein les yeux.

3. Trophée de l'espoir masculin

a. Présentation

La Fédération Française de Hockey a conscience de l'importance de l'émergence de talents dès le plus jeune âge. C'est pourquoi elle a décidé d'instaurer un trophée récompensant un jeune garçon impliqué dans le Hockey, licencié dans les catégories U19 et inférieures. Ce jeune garçon sera récompensé pour son dévouement et son engagement pour le développement de son club. Voici les domaines d'intervention pour lesquels un jeune garçon est habilité à recevoir le Trophée de l'espoir masculin du Hockey Français :

- Sportif assidu, le joueur est un pilier de son équipe et présente un potentiel évident de sélection pour les collectifs nationaux pour les prochaines années
- Jeune arbitre, le garçon œuvre pour le développement de l'arbitrage français via ses prestations encourageantes sur les terrains
- Jeune encadrant, le garçon prend sous son aile une équipe de l'école de hockey de son club, prenant goût pour la fonction. Peut-être le futur sélectionneur d'une équipe de France ?

b. Dépôt d'un dossier de candidature

Vous connaissez un profil susceptible d'être récompensé ? N'hésitez pas à recommander sa candidature à son club afin qu'il remplisse l'enquête envoyée par la FFH en détaillant au maximum pourquoi ce jeune garçon peut décrocher le trophée de l'espoir masculin, qui lui serait remis (ou à son club) lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Hockey, face à toute la famille du Hockey français.

Pour déposer candidature, cliquez sur le lien suivant : <https://goo.gl/forms/Frh1w2gRNmCemrTj2>

Pour toute question sur la procédure à suivre, n'hésitez pas à contacter Geoffrey Devanlay (geoffrey.devanlay@ffhockey.org), en charge du développement à la Fédération Française de Hockey.

c. Mode de scrutin

Pour définir quel jeune garçon aura l'honneur d'être titré et mis à l'honneur à l'Assemblée Générale nationale, chaque dossier déposé auprès de la Fédération sera étudié et analysé par un jury. Ce jury est composé de 2 membres de la Commission Nationale de Développement, de 2 membres de la Commission Nationale des Juges et Arbitres, de 2 membres de la Commission Sportive Nationale, de 2 membres du Bureau de la FFH, de Patrick et Grégory Sauthier, fils de Jean-Paul Sauthier. Ce jury présélectionnera quelques dossiers qui seront soumis aux votes des licenciés de la FFH. Chaque licencié(e) devra se munir de son numéro de licence et ne pourra voter qu'une seule et unique fois. Si un licencié vote plusieurs fois, ses votes seront considérés comme nuls. Le jury tiendra compte de l'avis exprimé par les votes des licenciés pour définir le vainqueur du Trophée Jean-Paul Sauthier de l'espoir féminin.

d. Récompense

La personne vainqueur du Trophée de l'espoir masculin se verra remettre un maillot de l'équipe de France masculine, qu'il aura l'occasion de faire dédicacer par les joueurs de l'équipe de France en assistant à une demi-journée du stage de préparation des Bleus. Ce moment sera entièrement financé par la FFH pour le gagnant et son représentant légal. Tout pour que le lauréat reparte de ce voyage au cœur de la vie des Bleus avec des étoiles plein les yeux.